



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



20093297

e.

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

04 AOUT 2020

Greffe
Pour le Greffier

N° d'entreprise : 0450 485 519

Nom

(en entier) : ETABLISSEMENTS PEPIN, EVRARD ET Cie

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège : Rue des Morgelines 8, 5100 Naninne

Objet de l'acte : Nomination - Démission – Renouvellement - Changement - Pouvoirs

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25/06/2020 :

Après délibérations, l'assemblée adopte les décisions suivantes :

1. Renouvellement de mandat d'administrateur et prise de connaissance de changement du représentant permanent de cet administrateur

L'assemblée générale ordinaire procède au renouvellement du mandat d'administrateur de la personne suivante à dater de ce jour et pour une période qui finira immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de 2026 :

- Prova SA, représentée par son représentant permanent, Monsieur Réginald de Woot de Trixhe

Le mandat d'administrateur de Prova SA sera exercé à titre gratuit.

L'administrateur dont le mandat a été renouvelé déclare accepter son mandat.

L'assemblée prend en outre connaissance du changement du représentant permanent de cet administrateur. Ce dernier a décidé de remplacer son représentant permanent, à savoir la :

- SRL RDW Management, dont le siège social est situé à 1331 Rosière, Rue Pré Maillard 1, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0864.212.986 (RPM Brabant Wallon), elle-même représentée par Monsieur Réginald de Woot de Trixhe ;

Par :

- Monsieur Réginald de Woot de Trixhe, domicilié à 1331 Rosière, Rue Pré Maillard 2/A.

L'assemblée confirme, pour autant que de besoin, qu'à dater du 1er janvier 2020, Monsieur Réginald de Woot de Trixhe sera donc l'unique représentant permanent de la société anonyme PROVA, pour l'exercice de son mandat (administrateur et administrateur délégué) au sein de la Société.

2. Confirmation de la nomination d'administrateur

L'assemblée confirme, pour autant que de besoin, avoir procédé à la nomination, avec effet à compter du 1^{er} janvier 2020, en qualité d'administrateur, pour une période qui finira immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de 2023, de :

- Monsieur Luc Goessens, domicilié à 4280 Hannut, Rue Neuve 40.

Le mandat d'administrateur de Monsieur Luc Goessens est exercé à titre gratuit.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/08/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

L'administrateur précité a déclaré accepter son mandat et ne pas faire l'objet d'une clause d'interdiction relative à l'exercice d'un mandat d'administrateur

3. Prise de connaissance de la démission d'un administrateur

L'assemblée prend acte de la démission en qualité d'administrateur de la :

•SRL RDW Management, dont le siège social est situé à 1331 Rosière, Rue Pré Maillard 1, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0864.212.986 (RPM Brabant Wallon), elle-même représentée par Monsieur Réginald de Woot de Trixhe.

Cette démission a pris effet le 1^{er} janvier 2020.

4. Pouvoirs

L'assemblée donne tout pouvoir à Madame Cindy Torino, et/ou Madame Anna Müller, ou à tout collaborateur/staff de Deloitte Accountancy SCRL pour accomplir au nom et pour le compte de la Société, toutes les formalités de publication légale relative à la présente décision, et en particulier, la publication d'un extrait du présent procès-verbal aux Annexes du Moniteur Belge et la mise à jour de l'inscription à la Banque Carrefour des Entreprises et, à cette fin, pour signer tous documents, accomplir toutes démarches utiles auprès du greffe du tribunal de l'Entreprise compétent, des Guichets d'Entreprises et de la Banque Carrefour des Entreprises et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire à cette fin.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 25/06/2020 :

1. Renouvellement du mandat de l'administrateur délégué et prise de connaissance de changement du représentant permanent de l'administrateur délégué

A l'unanimité des voix, le conseil d'administration décide de procéder au renouvellement du mandat d'administrateur délégué, pour une période qui commence ce jour et qui prendra fin immédiatement après la réunion de l'année 2026, de :

•Prova SA, représentée par son représentant permanent, Monsieur Réginald de Woot de Trixhe

Prova SA, représentée par son représentant permanent, Monsieur Réginald de Woot de Trixhe, susmentionné, déclare accepter le mandat qui lui a été confié.

Le conseil d'administration prend en outre connaissance du changement du représentant permanent de l'administrateur délégué. Ce dernier a décidé de remplacer son représentant permanent, à savoir la :

•SRL RDW Management, dont le siège social est situé à 1331 Rosière, Rue Pré Maillard 1, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0864.212.986 (RPM Brabant Wallon), elle-même représentée par Monsieur Réginald de Woot de Trixhe ;

Par :

•Monsieur Réginald de Woot de Trixhe, domicilié à 1331 Rosière, Rue Pré Maillard 2/A.

Le conseil d'administration confirme, pour autant que de besoin, qu'à dater du 1^{er} janvier 2020, Monsieur Réginald de Woot de Trixhe sera donc l'unique représentant permanent de la société anonyme PROVA, pour l'exercice de son mandat (administrateur et administrateur délégué) au sein de la Société.

2. Pouvoirs

Le conseil d'administration donne tout pouvoir à Madame Cindy Torino, et/ou Madame Anna Müller, ou à tout collaborateur/staff de Deloitte Accountancy SCRL pour accomplir au nom et pour le compte de la Société, toutes les formalités de publication légale relative à la présente décision, et en particulier, la publication d'un extrait du présent procès-verbal aux Annexes du Moniteur Belge et la mise à jour de l'inscription à la Banque Carrefour des Entreprises et, à cette fin, pour signer tous documents, accomplir toutes démarches utiles auprès du greffe du tribunal de l'Entreprise compétent, des Guichets d'Entreprises et de la Banque Carrefour des Entreprises et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire à cette fin.

Mathilde Boucquiau
Mandataire

Réservé
au
Moniteur
belge



Documents déposés:

- Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 juin 2020 ;
- Procès-verbal du conseil d'administration du 25 juin 2020;
- Copie recto-verso de la carte d'identité de l'administrateur nommé;
- Attestation du déposant et copie recto-verso de sa carte d'identité.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/08/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).